

Plan Climat-Energie Territorial & Green Valley

Salon Planet'Energy, 27 janvier 2011

Une stratégie territoriale
de lutte contre le réchauffement climatique
au profit du développement économique local

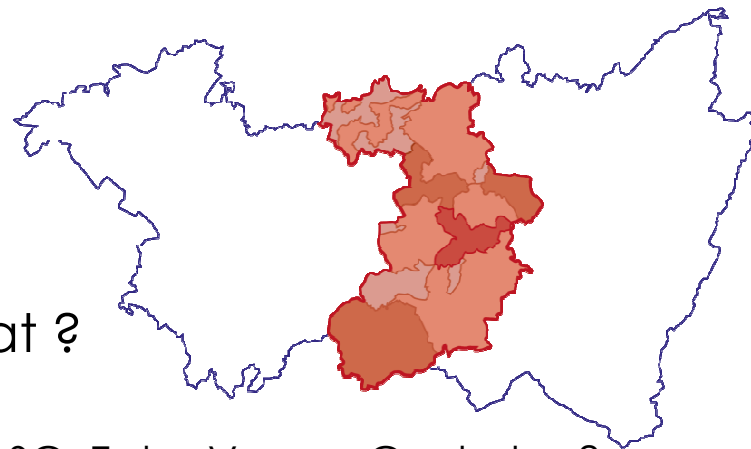


Nouvelles responsabilités pour la terre



- **Le Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales**

- Qu'est qu'un SCoT ?
- Qu'est-ce qu'un Plan Climat ?
 - Quels sont ses objectifs ?
 - Pourquoi un Plan Climat sur le SCoT des Vosges Centrales ?
 - Les étapes du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales
- Les résultats du Bilan Carbone ®
- La stratégie du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales 2011-2012



- **Le Plan Climat de la Communauté d'Agglomération Epinal – Golbey (CAEG)**

- Les résultats du Bilan Carbone ®
- La stratégie du Plan Climat de la CAEG
- La SEM à l'origine du projet Green Valley



- **Du concept de Green Valley à l'exemple de l'entreprise Nr'Gaïa**





Le Plan Climat – Energie Territorial du SCoT des Vosges Centrales



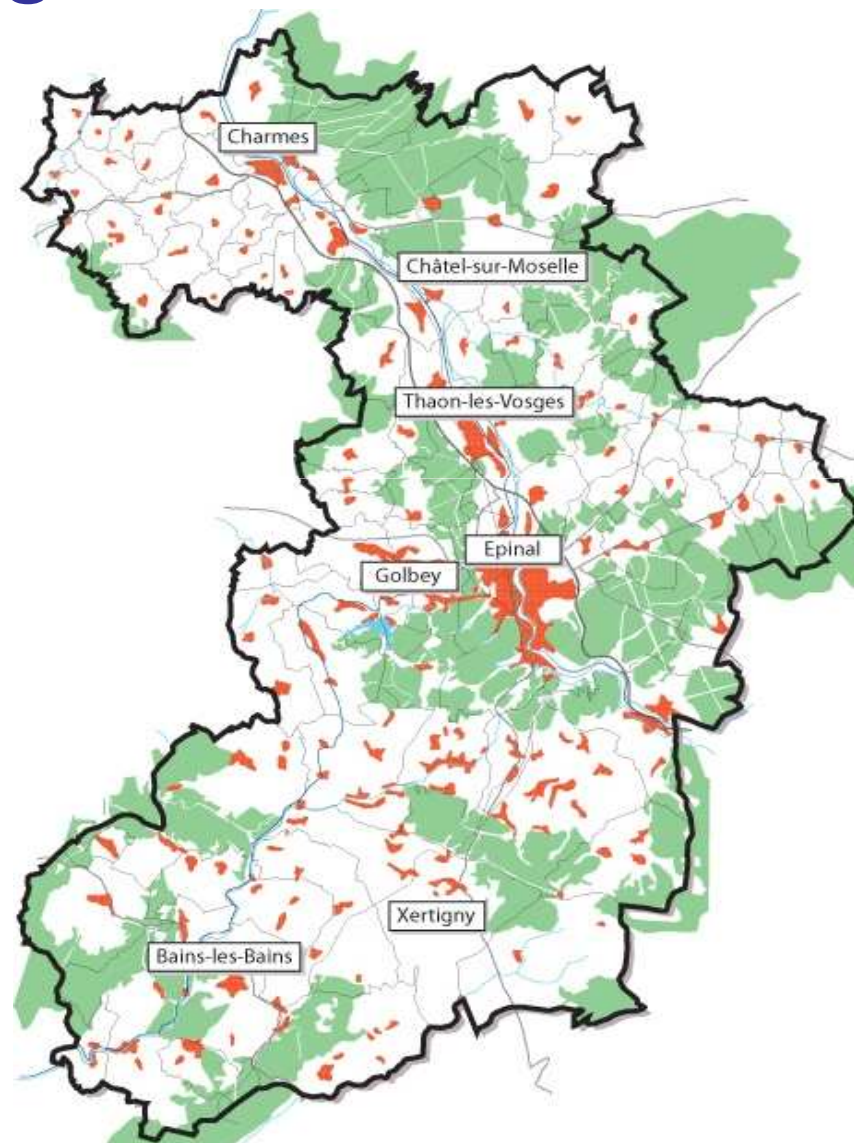
**Jacques GRONDAHL,
Animateur Plan Climat
Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**

Le territoire du SCoT des Vosges Centrales et l'intercommunalité



Le territoire du SCoT des Vosges centrales

- 103 Communes
- 8 Communautés de Communes
- Surface : 122 000 ha
- Population : 119 657 hab (*stable*)
- Densité : 94 hab/km²
- Logements : 51 400 unités
(+ 6 % entre 1990 et 1999)
- Economie :
 - 46 266 emplois (+ 4,4 %)
 - 44 976 actifs occupés
+2,5 % entre 1990 et 1999)





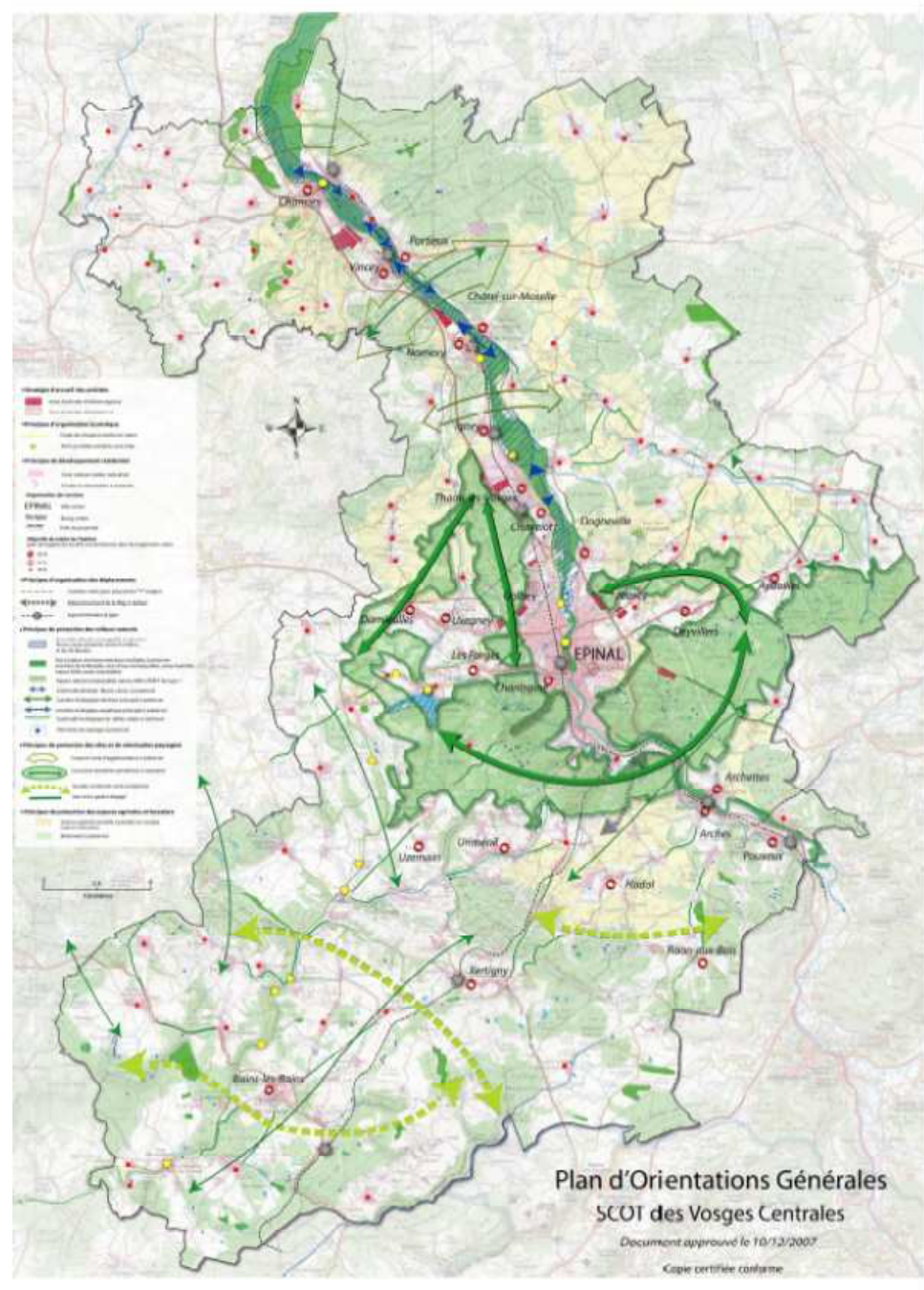
Qu'est qu'un SCoT ?

- **Schéma de Cohérence Territoriale :** document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui fixe selon la loi SRU du 13 décembre 2000 :
 - les orientations générales de l'organisation de l'espace,
 - les grands équilibres entre les espaces urbains à urbaniser et les espaces naturels, agricoles et forestiers,
 - les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs et de déplacements.

Dans le but de limiter la consommation foncière pour l'urbanisation.

Le SCoT est composé par :

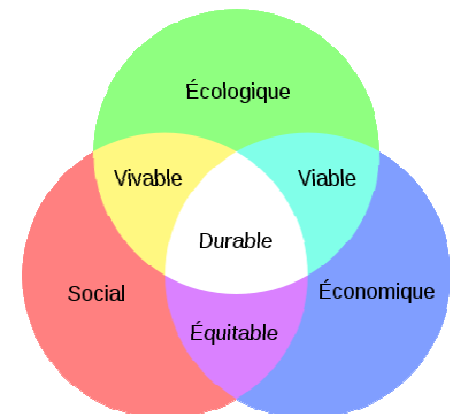
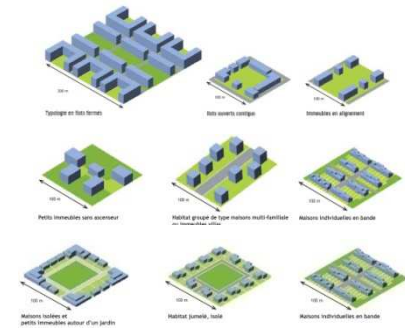
- Le diagnostic
- Le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Le Document d'Orientations Générales (DOG)
- Le Plan d'Orientations Générales (POG)





4 axes prioritaires pour le SCoT

1. Mener une stratégie d'accueil des activités en cohérence avec les atouts du territoire
2. Adapter l'offre d'habitat aux besoins et aux exigences à venir
3. Organiser le territoire autour de pôles et améliorer leur accessibilité
4. Maintenir un cadre de vie de qualité et s'inscrire dans une démarche de développement durable



L'approche Climat - Energie initiée au sein du SCoT

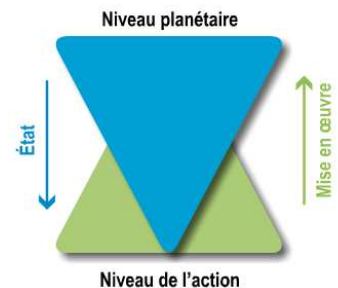


- **AXE I :**
 - Créer un réseau de pistes cyclables et de circuits pédestres
 - Développer le tourisme vert dans la Vôge et la couronne verte d'Épinal
 - Soutenir le développement de la filière bois
- **AXE II :**
 - Encourager un urbanisme durable et de qualité, économe en espace
 - Développer l'habitat groupé
- **AXE III :**
 - Développer les transports collectifs et les modes alternatifs
- **AXE IV :**
 - Encourager une approche environnementale de l'urbanisme notamment dans le domaine des économies d'énergie et du recours aux énergies renouvelables
 - 30 % des nouvelles constructions municipales et des logements sociaux devront être équipés de dispositifs utilisant les énergies renouvelables.

Qu'est qu'un Plan Climat – Energie Territorial ?

- **Projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique**
- **Cadre d'engagement pour le territoire en partenariat avec l'ensemble de ses acteurs**
- **Le Plan Climat – Energie Territoriale vise deux objectifs :**
 - **Atténuation : limiter l'impact du territoire sur le climat**
 - **Adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire**

« Penser Global. Agir Local. »



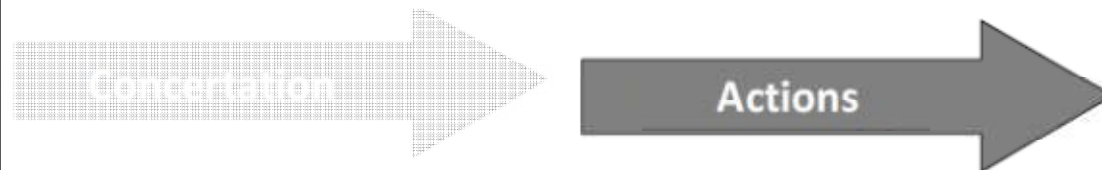
Quels sont ses objectifs ?



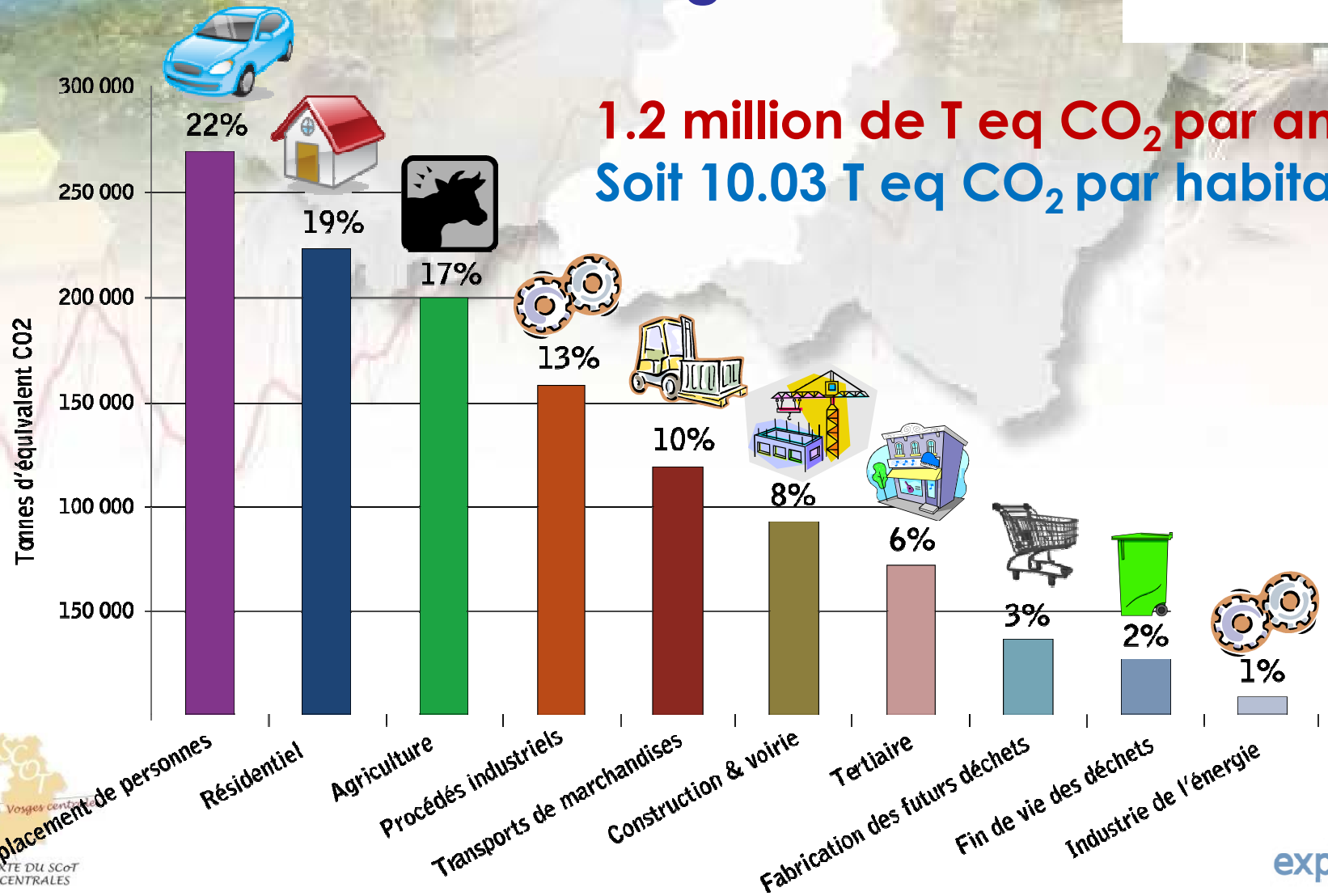
- **Les 3 x 20 en 2020 :**
 - réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre
 - améliorer de 20 % l'efficacité énergétique
 - porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie
- **Le facteur 4 en 2050 :**
 - diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre sur la base de 1990



Les étapes du Plan Climat des Vosges Centrales



Les résultats du Bilan Carbone[®] des Vosges Centrales

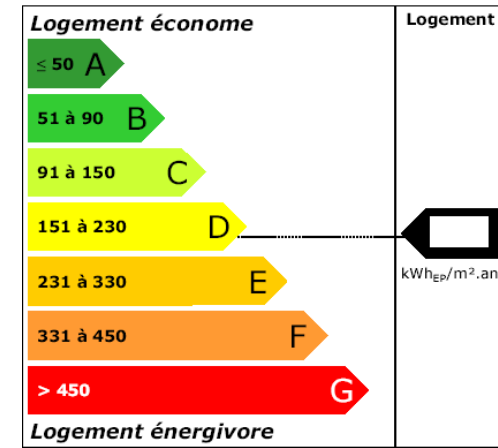


1.2 million de T eq CO₂ par an
Soit 10.03 T eq CO₂ par habitant

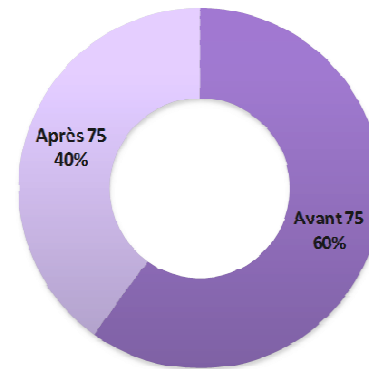
Situation du parc des logements du SCoT

Performance moyenne
des Vosges Centrales

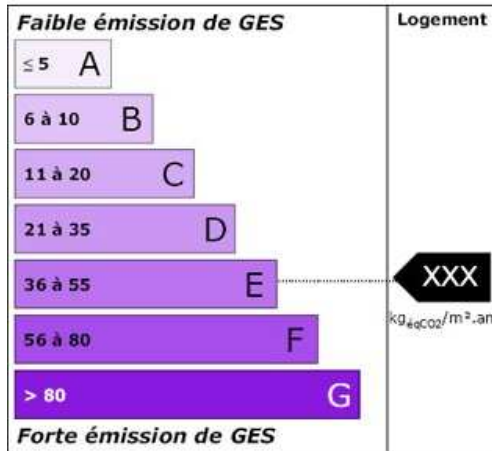
Étiquette Énergie : 247 kWh / m² / an



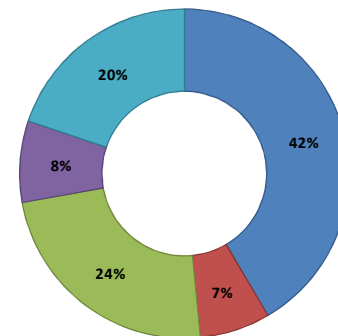
Date du bâti



Un parc vieillissant



Étiquette Climat : 47 kg éq CO₂ / m² / an



- Gaz Naturel
- Electricité
- Fioul
- Chauffage Urbain
- Charbon ou bois

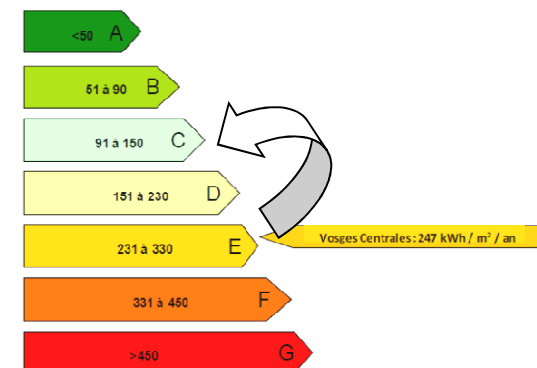
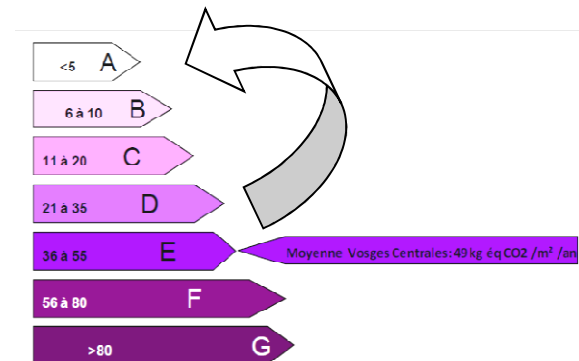
Energies fossiles(66%)

Viser le Facteur 4 dans les Vosges Centrales

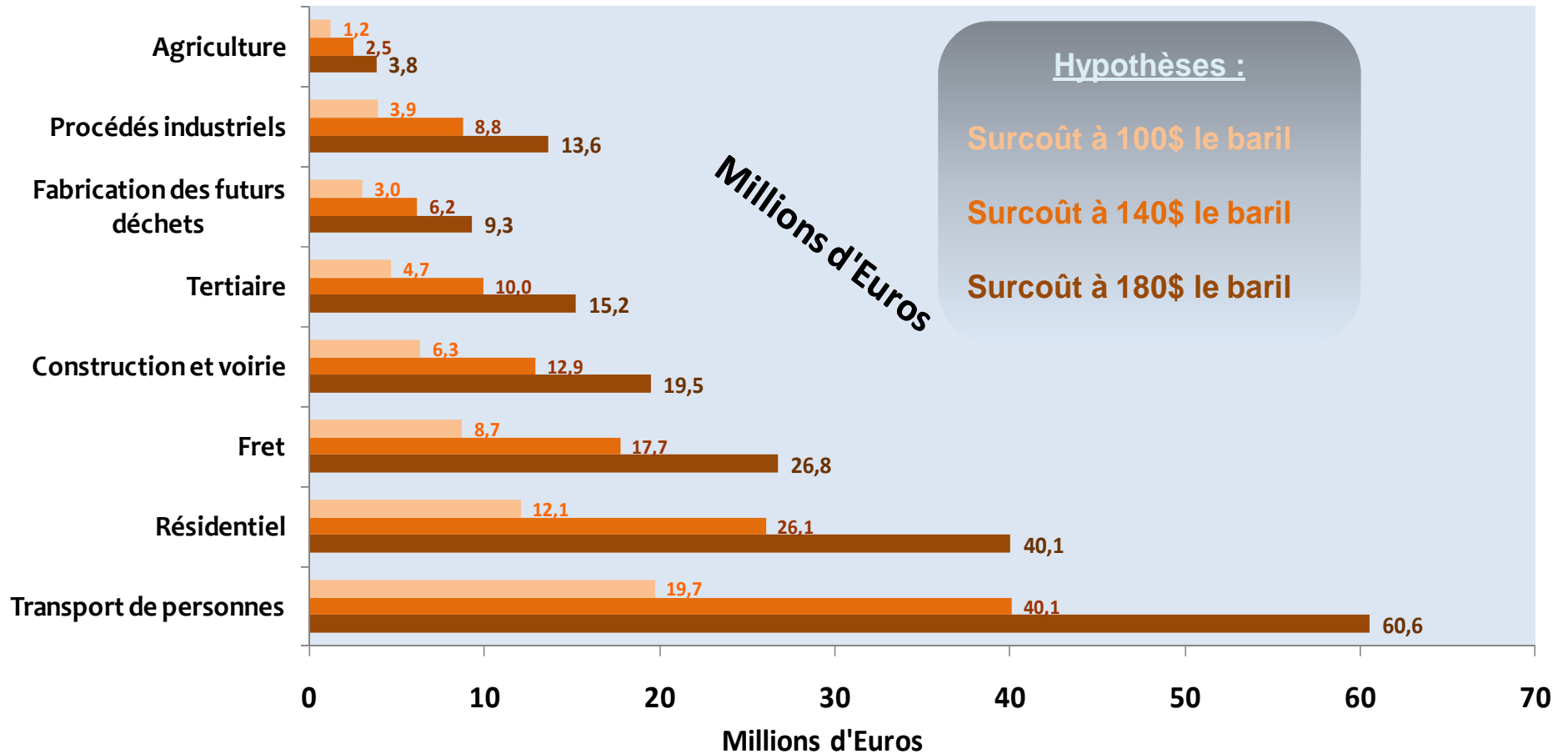
Réduction de 3% par an

Soit 36 000 T eq CO₂ par an

- une année de chauffage de 7 347 logements de 100 m²
- Cela équivaut :
 - À passer aux énergies renouvelables l'ensemble des résidences principales d'Epinal chaque année
 - rénover thermiquement de façon globale la totalité des résidences principales d'Epinal chaque année



La vulnérabilité économique du territoire du SCoT





Axes du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales

- 1. Pour un urbanisme et des transports durables**
- 2. Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants**
- 3. Encourager la production et la mise en œuvre des énergies renouvelables**
- 4. Informer et relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants**



AXE I : Pour un urbanisme et des transports durables

1. Anticiper pour les transports

- Définir des axes de travail et Documenter
- Mieux valoriser les actions lancées
- ✓ Identifier les besoins du territoire
- ✓ Définir des axes de travail orientés vers un développement durable dans le secteur
- ✓ Proposer des axes de travail d'intervention avec les communes

VOILET ECONOMIQUE

POURQUOI EST-CE L'AFFAIRE DU SCoT ?

Tandis que s'ouvrent de nouvelles zones d'activités, la question du devenir des friches industrielles a été posée lors des ateliers de préparation du Plan Climat. Les transferts d'entreprises et leur concentration en périphérie des principales agglomérations du territoire ne sont pas sans conséquence sur le trafic automobile et la dévitalisation des centre-bourgs.

La mission du SCoT est de veiller à la maîtrise de la consommation foncière pour l'urbanisation et notamment de rechercher un équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain et rural et la préservation des espaces naturels et agricoles. Plus les friches industrielles seront requiées pour accueillir de nouvelles activités économiques, de l'habitat ou des équipements publics, moins il sera nécessaire de soustraire des terres agricoles ou des espaces naturels pour assurer le développement urbain. La question de la valorisation des friches en tissu urbain existant devient donc un sujet de préoccupation de premier plan pour les SCoT dans le droit fil des présentations du Grenelle.

Dès le début, l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) a souhaité être co-maître d'ouvrage de la démarche engagée par le SCoT des Vosges Centrales pour disposer d'un outil d'aide à la décision reproductible dans l'ensemble de la Lorraine. Il y apporte une contribution de 33 000 € TTC. Le SCoT des Vosges Centrales a en outre été identifié par ces organismes comme le territoire à la meilleure aptitude pour définir une vision d'ensemble du potentiel de friches à réqualifier, en cohérence avec les besoins de développement territorial durable. La Région Lorraine et le Conseil Général des Vosges soutiennent aussi financièrement cette initiative en apportant chacun 8 451 €.

A quoi cela va-t-il servir concrètement ?

Si chacun connaît un bâtiment vacant depuis très longtemps, personne n'a réellement connaissance de l'ampleur du phénomène et des possibilités d'interventions pour y remédier. La démarche a pour but d'apporter des outils aux élus pour contribuer efficacement à réduire la présence de friches sur le territoire. Il s'agit notamment de :

- Produire un atlas des friches industrielles et urbaines pour localiser et qualifier les friches et leur potentiel de reconversion.
- Elaborer de façon concertée une stratégie intercommunale pour situer le potentiel des friches en fonction des besoins durables du territoire et mieux identifier des vocations réelles et pertinentes pour l'avenir des bâtiments les plus intéressants.
- Approfondir les potentialités de requalification sur 4 des sites pilotes afin de montrer l'ensemble de moyens publics existants pour intervenir sur les friches depuis le Plan Local d'Urbanisme (PLU) jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des travaux. Il faut souligner que l'intervention publique peut aussi servir de levier pour déclencher une maîtrise d'ouvrage privée de projets de requalification de friches.

Comment va-t-on s'y prendre ?

Novembre 2011 : choix du groupement de prestataires Verdier-Tappin-Urbiland comme experts sur le sujet.

Janvier 2012 : première réunion du Comité de Pilotage pour suivre la démarche. Ce Comité se compose d'élus représentants du SCoT, de l'EPFL, des EPCI et des partenaires financiers. Lors des grandes étapes, le Comité sera élargi aux représentants des communes et des institutions concernées par le sujet.

Mars : enquête communale pour actualiser les connaissances acquises sur les friches existantes (cf encadré).

Juin et septembre : ateliers de concertation élargie pour contribuer à la définition de la stratégie.

Automne : suite des ateliers et visites de sites exemplaires.

Une enquête communale avec l'appui des Communautés de communes

Les sources existantes de repérage des friches ne sont plus à jour et un travail d'actualisation et d'approfondissement doit se faire. Pour des raisons budgétaires, les prestataires ne peuvent pas visiter toutes les communes. Une enquête sera engagée en Mars 2012 pour repérer les sites de friches, leurs principales caractéristiques, leur historique et les éventuels projets en cours. Les communes recevront un questionnaire et un plan de localisation sera à compléter. Les communautés de communes pourront avoir un rôle de relais local tout appréciable.

Les résultats de l'étude dépendront de l'implication de chacun pour répondre aux questions.

Merci d'avance pour votre mobilisation.

NB La vocation pédagogique des sites pilotes Il ne s'agit pas de remplacer les études pré-opérationnelles qui resteront nécessaires mais plutôt de montrer plus concrètement sur la base de ces réalis comment une collectivité peut intervenir. Le choix des sites devra être illustratif de différentes situations caractéristiques des Vosges Centrales et correspondre aux priorités d'interventions dégagées. La motivation communale ou intercommunale devra également être forte.

Urbanisme et les

commerciaux du futur
 commercial (DAC) du SCoT
 s et urbaines :
 our :

elles et urbaines sur le

SCoT avec des
 développement
 potentielles dans les

des moyens
 liés en cohérence
 T.

- Guide de promotion des circuits courts prévu pour 2012



AXE I : Pour un urbanisme et des transports durables

2. Favoriser les modes de transports alternatifs à la voiture

- Implication à l'occasion de la semaine de la mobilité 2012
- Accompagnement de projets de Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)

3. Encourager un urbanisme durable économe en énergie

- **Ateliers pédagogiques du SCoT :**
 - ✓ 11/05/11 à THAON-LES-VOSGES sur l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)
 - ✓ 27/06/11 à AYDOILLES : étude du projet communal d'éco-quartier





AXE I : Pour un urbanisme et des transports durables

3. Encourager un urbanisme durable économe en énergie

➤ Animation avec les habitants d'éco-quartiers existants ou à créer :

- ✓ 04/02/11 : animation sur l'isolation thermique avec l'EIE & la CAEG
- ✓ 15/10/11 : voyage dans les éco-quartiers de Fribourg
- 2012 : tables rondes/visites sur l'auto-promotion/l'auto-réhabilitation





AXE II : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

1. Encourager la maîtrise de l'énergie et le recours aux éco-matériaux dans le parc résidentiel existant

- Lancement d'un groupe de travail dédié à l'Habitat 2012 : Poursuite de la mise en réseau des COMCOM engagés en OPAH et PIG
- **Engagement du Syndicat aux côtés de l'Etat sur le dispositif « Habiter Mieux » visant à lutter contre la précarité énergétique**
2012 : Faire mieux connaître le dispositif aux familles éligibles, accompagner les communes en ce sens





AXE II : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

2. Inciter la réhabilitation et la construction de bâtiments publics exemplaires

- Lancement d'un groupe de travail dédié au Patrimoine Public

- Atelier d'accompagnement des collectivités :

- ✓ 15/02/11 : intervention en conseil municipal de CHAUMOUSEY

- ✓ 26/09/11 : Atelier sur le rôle des collectivités pour le Plan Climat

- ✓ 29/11/11 : intervention en conseil municipal de LES FORGES



- **Embauche d'un Conseiller en Energie Partagé entre les collectivités du SCoT**



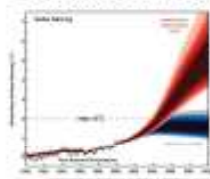
- **2012 : cycle de conférences : Label Passiv'Haus & rénovation performante, Label Cit'ergie, Eclairage public & Certificat d'Economie d'Energie (CEE)**



2011 : Record mondial de la température moyenne terrestre

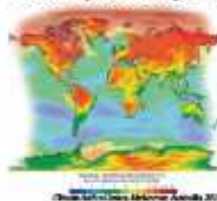
Selon le bulletin climatique mondial d'octobre 2011, émis par le National Climatic Data Center, la température moyenne de surface des continents de l'hémisphère Nord, a été la plus chaude jamais enregistrée pour un mois d'octobre : 1,29°C contre 1,25°C en 2008.

Une hausse entre 3,5°C à 6°C attendue d'ici 2100



Cette constat annoncé à la 19^e conférence des Nations Unies sur le Climat à Durban fin 2009 par le Groupement International d'Experts pour le Climat (GIEC). Au regard des mesures prises par les États pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la limitation à 2°C de la montée des températures moyennes (calculée en bleu sur le diagramme ci-contre) paraît difficilement atteignable. Elle sous-entend l'absence d'un pic des émissions de GES avant 2020, suivi d'une réduction drastique jusqu'à 2100 pour une stabilisation autour de zéro.

Conséquences pour 4°C de plus...



Migration massive de réfugiés climatiques due à la montée des eaux, aux inondations et à l'avancée des déserts ; notre système alimentaire menacé par l'absence de pollinisation par les abeilles perturbées par les canicules devenues annuelles ; le paludisme en France dû à l'arrivée de la mouche tsé tsé ; un risque accru d'infection et d'infection dû à la prolifération de nouvelles algues toxiques... seraient fiction ou réalité ?

Venez imaginer le monde d'après



A l'occasion des Imaginales 2012 du 31 mai au 3 juin prochains, plusieurs animations sur le thème du réchauffement climatique seront organisées, dont une table-ronde avec Fabrice MOTEZ, éminent astronome, auteur de « 2012 : Soignons pour une fin du monde ».

RDV : samedi 2 juin à l'Espace Cours d'EPINAL

Plan Climat : des mesures concrètes pour développer les ressources locales



C'est le plaisir de vous présenter Clim'Actu, la Newsletter semestrielle du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales : un concentré de bonnes idées, de retours d'expériences et de rendez-vous pour mettre en avant quelques-unes des solutions pour agir concrètement en faveur du Climat.

Clim'Actu est le fruit des enseignements de la 2^e année de mise en œuvre du Plan Climat : échos du Vorarlberg en Autriche qui a relancé son économie par sa politique énergétique, l'association de l'ensemble des acteurs de son territoire et la valorisation de ses ressources locales, échos du Palmarès Climat 2011, des animations et groupes de travail initiés tout au long de l'année...

L'heure est à la capitalisation des retours d'expériences pour mettre en œuvre chacun à son niveau le Plan Climat des Vosges Centrales et donner l'exemple pour permettre le changement sociétal indispensable à la préservation de la qualité de notre cadre de vie... et pourquoi pas relever le défi climatique comme un moteur de développement face à la crise et à la montée du prix des énergies.

Michel Heinrich

Président du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales

* Retrouvez le rapport d'activité du Plan Climat sur www.sco-t-vosges-centrales.fr

Le Plan Climat dans les grandes lignes



Ses axes de développement répondent aux principaux postes émetteurs du territoire :

- AXE I : Pour un urbanisme et des transports durables
- AXE II : Encourager la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments existants
- AXE III : Encourager la mise en œuvre et la production d'énergie renouvelable
- AXE IV transversal : Informer, relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants.

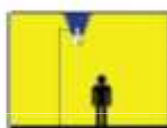
Conseiller Energie Partagé (CEP) : de l'aide pour économiser...

Le 26 septembre 2011, le Comité Syndical a pris la décision d'embaucher courant 2012 un Conseiller Energie qu'il partage (CEP) entre les communes et communautés de communes du SCoT. Son travail consistera à la réalisation de diagnostics énergétiques patrimoniaux et à de l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour favoriser l'efficacité énergétique et la mise en œuvre d'énergies renouvelables. Pour répartir au mieux le temps de travail du conseiller et privilégier l'aide aux communes les plus démunies d'assistance technique, une priorité est donnée aux communes de moins de 2 000 habitants représentant 90% des communes du SCoT. Les autres communes rentreront également dans le cahier des charges du CEP, mais parmi elles, celles qui auront réalisé un audit énergétique communal (voir ci-contre) seront traitées par ordre de priorité.

Le conseiller venu présenter le service lors de la réunion fixe à LES FORGES le 20 juin dernier a affirmé qu'au terme de 2 années de retour d'expériences sur le Pays Barrois, il aurait fait économiser 100 000 € chaque année aux communes.

Pour plus d'informations sur le support de présentation à télécharger sur le site internet : www.sco-t-vosges-centrales.fr

Eclairage public : la mine d'or Négawatt !



Souvent évoqué comme le premier poste de consommation électrique des communes, l'éclairage public présente de nombreuses possibilités d'économie d'énergie, comme l'a démontré la commune de SANCHEY le 1^{er} octobre dernier à l'occasion du « Jour de la Nuit » à GRUEY-LES-SURANCE. 20% soit 3 000 € économisés en 3 ans à partir d'extincteurs nocturnes et de l'installation d'horloges astronomiques et jusqu'à 40% d'économie par rapport à une solution classique avec le recours aux LED (voir site internet pour télécharger le support de présentation). SANCHEY s'est fait accompagner par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV) qui permet également à la commune de valoriser les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) de l'opération. Par ailleurs, à l'issue de la table-ronde nationale pour l'efficacité énergétique, l'Etat prévoit plusieurs mesures visant à réduire les gaspillages liés à l'éclairage :

- Extinction obligatoire des enseignes lumineuses commerciales de 1h à 8h du matin ; entrée en vigueur le 1er juillet 2012 ;
- Mise à l'heure d'une extinction obligatoire des éclairages extérieurs et intérieurs des bureaux ;
- Aide aux communes de moins de 2000 habitants à rénover leur éclairage public : 20 M€ de subventions seront déployés au titre de 2012.

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Notre%20environnement%202012,25762.html>

RDV : Conférence « Eclairage Public & CEE », 28 février à 20h à la mairie de DOMPIERRE

Energies renouvelables : un potentiel local insoupçonné

Mais qu'il est souvent question de transition énergétique à l'occasion des présidentielles 2012, la pré-étude réalisée en interne en partenariat avec le DDT ouvre le champ des possibles sur le développement d'énergies renouvelables dans les Vosges Centrales. Eolien, photovoltaïque, méthanisation, pompe à chaleur sur nappes et sur eaux usées, cogénération...



En savoir plus : www.sco-t-vosges-centrales.fr et lors des conférences dédiées :

- RDV : Conférence « Méthanisation », 24 avril à 20h à la mairie de CHAUMOUSEY
- RDV : Conférence « Géothermie, Aquathermie (pompe à chaleur sur nappes souterraines, et sur eau usée) », 19 juin à 20h à la mairie de BAINS-LES-BAINS



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produit en interne et édité en 500 exemplaires. Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat. Illustrations : Antonio SANCHEZ, leaguerie d'Epinal.

Audit énergétique communal

Les pistes d'améliorations qu'il prescrit offrent au conseil municipal la possibilité d'une analyse en coût global. C'est-à-dire prenant en compte les économies de fonctionnement générées par les travaux. Les investissements pourront ainsi être priorisés en fonction de leur rentabilité dans le temps et phasés pour atteindre une performance plus élevée. Son coût revient à environ 10 000 € TTC pour une dizaine de bâtiments. L'audit énergétique communal est aidé par l'ADEME entre 20 et 40% du montant de l'étude selon les cas et les travaux qui en découlent peuvent bénéficier de subventions du FEDER (mesure B11), du Conseil Général, voire de la Région (programme non arrêté à ce jour) et des crédits issus de la valorisation des CEE. Par ailleurs, il est possible de se regrouper entre communes pour mutualiser la prestation et faire diminuer son coût.

En savoir plus, contactez SCoT : 02 39 32 47 96

RDV : Conférence « Label Passiv-Haus et rénovation performance » : 15 Mai à 20h, Maison Grandmange, CHANTREINE.



Un label pour les politiques Climat- Energie des Collectivités

A l'issu du Palmarès Climat 2011, certaines collectivités ont souhaité aller plus loin dans leur démarche en faveur du Climat : le label Cit'ergie est un outil sur mesure pour répondre à leurs engagements.

Inspiré des expériences du Vorarlberg, de la Suisse et de la Rhénanie du Sud, le démarche European Energy Award®, transposée en France sous le nom de label Cit'ergie, propose aux communes et intercommunalités un processus d'amélioration continue volontaire et contractuel en vue d'élaborer une politique énergétique et climatique efficace et exemplaire.

Elle permet d'identifier les points forts, les faiblesses ainsi que les potentiels d'amélioration d'une collectivité et, surtout, de prendre des mesures efficaces sur le plan énergétique. Si c'est avant tout une certification et un système de gestion de la qualité pour améliorer l'efficacité énergétique et augmenter le part des énergies renouvelables, le label permet de rendre visibles les efforts déployés.

Plus d'informations sur : www.citergie.fr

RDV : Conférence « Label Cit'ergie : vers une politique énergétique communale efficace » : 27 Mars à 20h à la mairie de DEYVILLERS.



AXE II : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

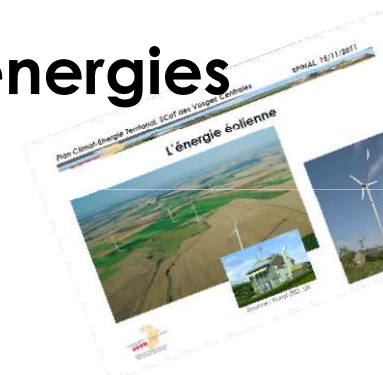
- 3. Encourager la maîtrise de l'énergie et le recours aux éco-matériaux dans les bâtiments d'activités**

- 4. Accompagner le transfert de technologie et la formation**
 - Recherche d'opérations pilote au niveau des communes du SCoT pour monter une action de sensibilisation / formation



AXE III : Encourager la production et la mise en œuvre des énergies renouvelables

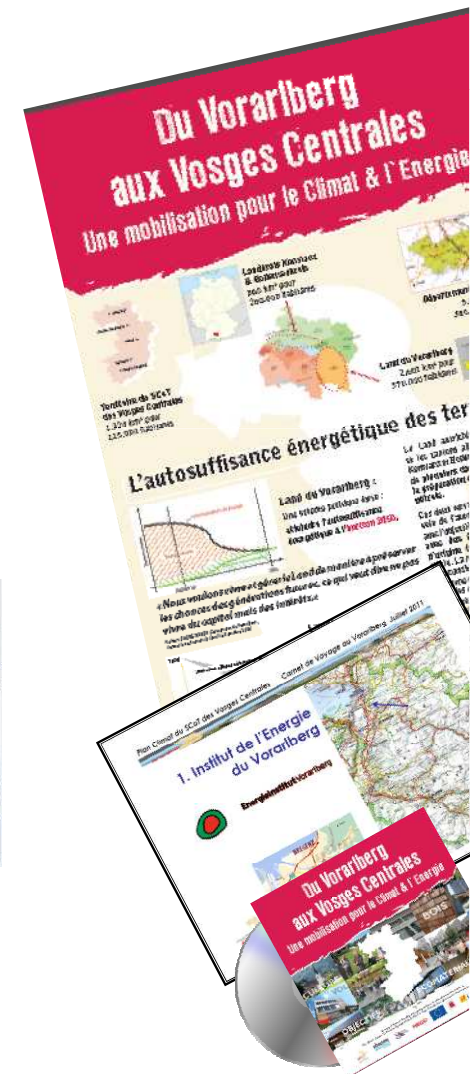
1. Favoriser la mise en cohérence des aides aux particuliers en faveur des énergies renouvelables en tenant compte des aides à la rénovation thermique
2. Renforcer la communication autour des énergies renouvelables
 - Lancement d'un groupe de travail dédié aux Energies renouvelables
 - Pré-étude de potentiel en interne
 - **2012 : cycle de conférences : Géothermie/Aquathermie, Méthanisation...**
3. Encourager la structuration de la filière bois-énergie
4. Inciter au développement de la production d'énergie par la biomasse





AXE IV : Informer et relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants

1. Favoriser les échanges d'expériences et les coopérations entre les acteurs du Plan Climat
2. Encourager l'exemplarité





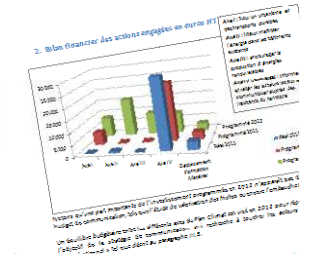
AXE IV : Informer et relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants

3. Communiquer auprès des partenaires et du grand public

- Création d'une Image
- Animations auprès des écoles
- Animations auprès des collèges
- Jour de la Nuit
- Fête de l'Énergie
- 2012 : Imaginales ...



4. Evaluer et suivre le Plan Climat



Merci de votre attention...



Plus d'informations : www.scot-vosges-centrales.fr

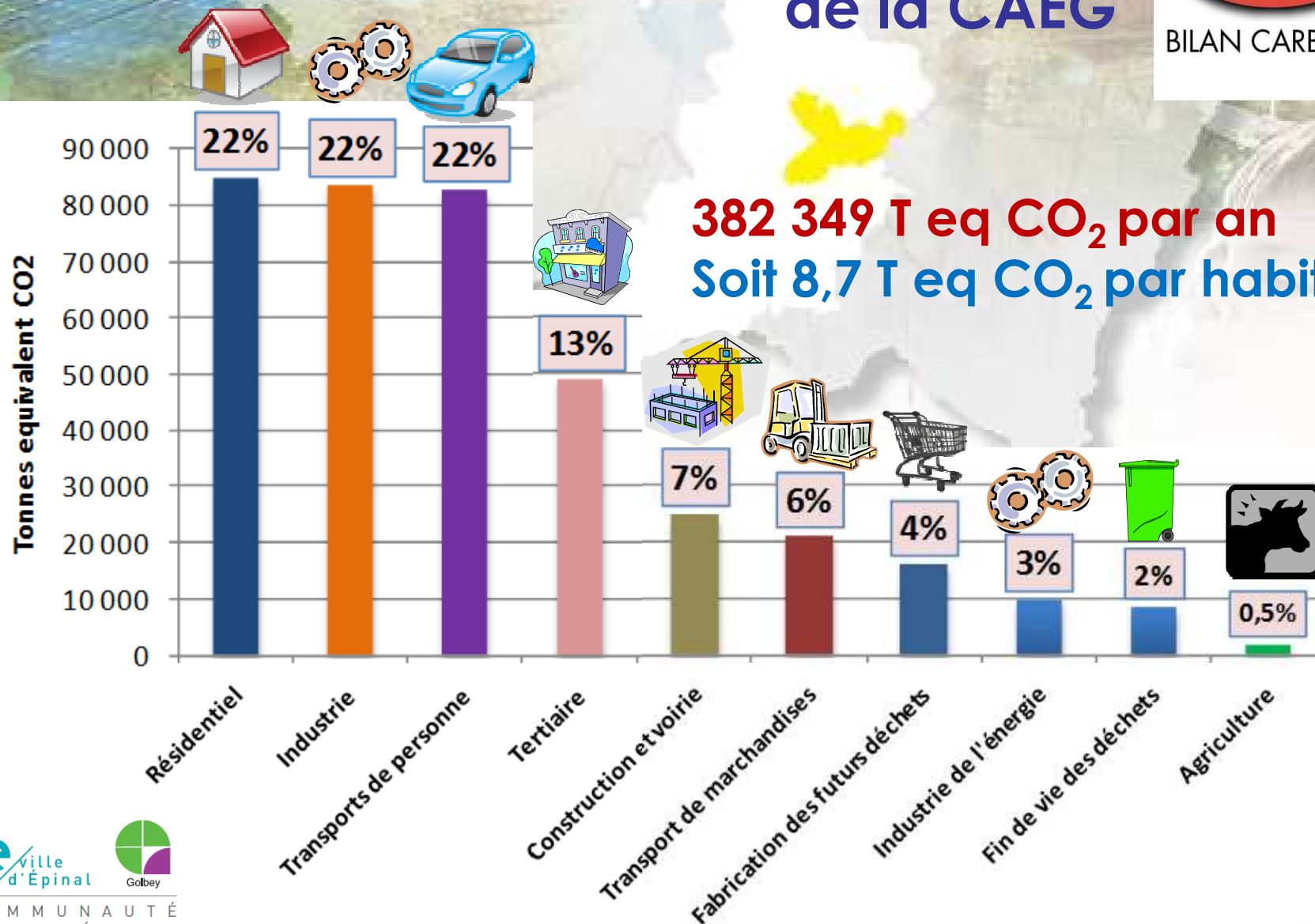
Tel : 03 29 32 47 96

Mail : syndicat@scot-vosges-centrales.fr



Le Plan Climat – Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération Epinal-Golbey

Les résultats du Bilan Carbone[®] de la CAEG



La stratégie du Plan Climat de la CAEG

- **Deux catégories d'actions :**
 - **Volet Patrimoine et Services :**

Actions visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre produits directement par la collectivité.
 - **Volet Territoire :**

Actions réalisées sur le territoire en cohérence avec le Plan Climat du SCoT.

La stratégie du Plan Climat de la CAEG

- **Le Volet Patrimoine et Services : 3 axes**
 - **Axe 1 : Tendre vers une performance énergétique des bâtiments publics**

Optimisation de la gestion de l'énergie, rénovation thermique, ...
 - **Axe 2 : Amorcer une réelle réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la collectivité**

Réduction des consommations énergétiques, développement des énergies renouvelables ...
 - **Axe 3 : Organiser durablement les transports**

Optimisation des déplacements, modernisation du parc de véhicules, ...

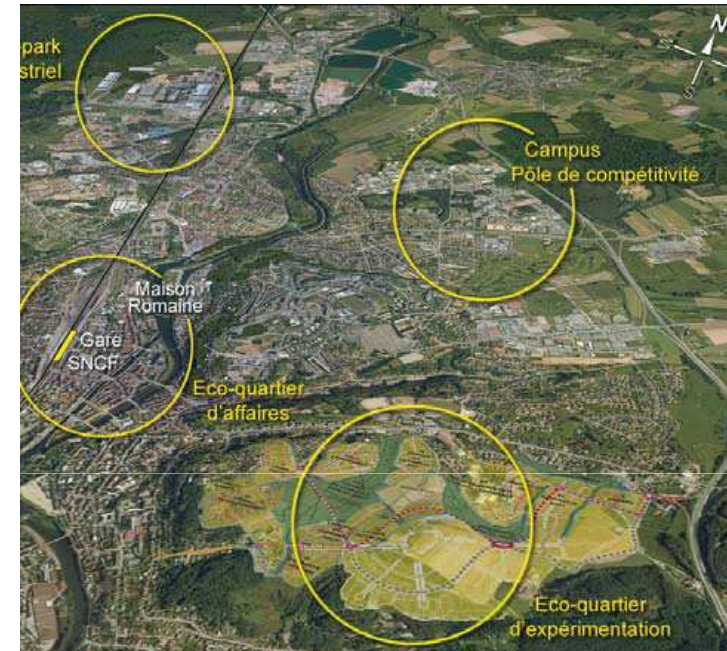
La stratégie du Plan Climat de la CAEG

- **Le Volet Territoire : 4 axes**
 - **Axe 1 : Pour des transports durables**
Déplacements alternatifs, inter-modalité, ...
 - **Axe 2 : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments**
Urbanisme durable, soutien à la réhabilitation, développement de la filière bois-énergie ...
 - **Axe 3 : Faire du développement durable un moteur du développement économique du territoire**
Pôle Bois/Eco-construction, recherche et développement, innovation, ...
 - **Axe 4 : Informer, sensibiliser, communiquer**
Relais d'information grand public, synergies locales, ...

La Société d'Economie Mixte (SEM) de développement économique et d'aménagement d'Épinal-Golbey et de sa région

- **Objectifs :**

- Faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire d'Épinal – Golbey
- Faire émerger de nouvelles filières
- Accompagner de nouvelles activités génératrices d'emploi



- **Une dynamique autour de 2 pôles :**

- Pôle Bois / Éco-construction
- Pôle Images

Datar



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ÉPINAL-GOLBEY

Crittbois
RESSOURCES & TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES

enstib



pavatex
Construire. Isoler. Bien vivre.

solu_alliance
CSC/EPG



Fibre
Lorraine



Du concept de Green Valley à l'exemple de l'entreprise Nr'Gaïa

theGreenValley.net



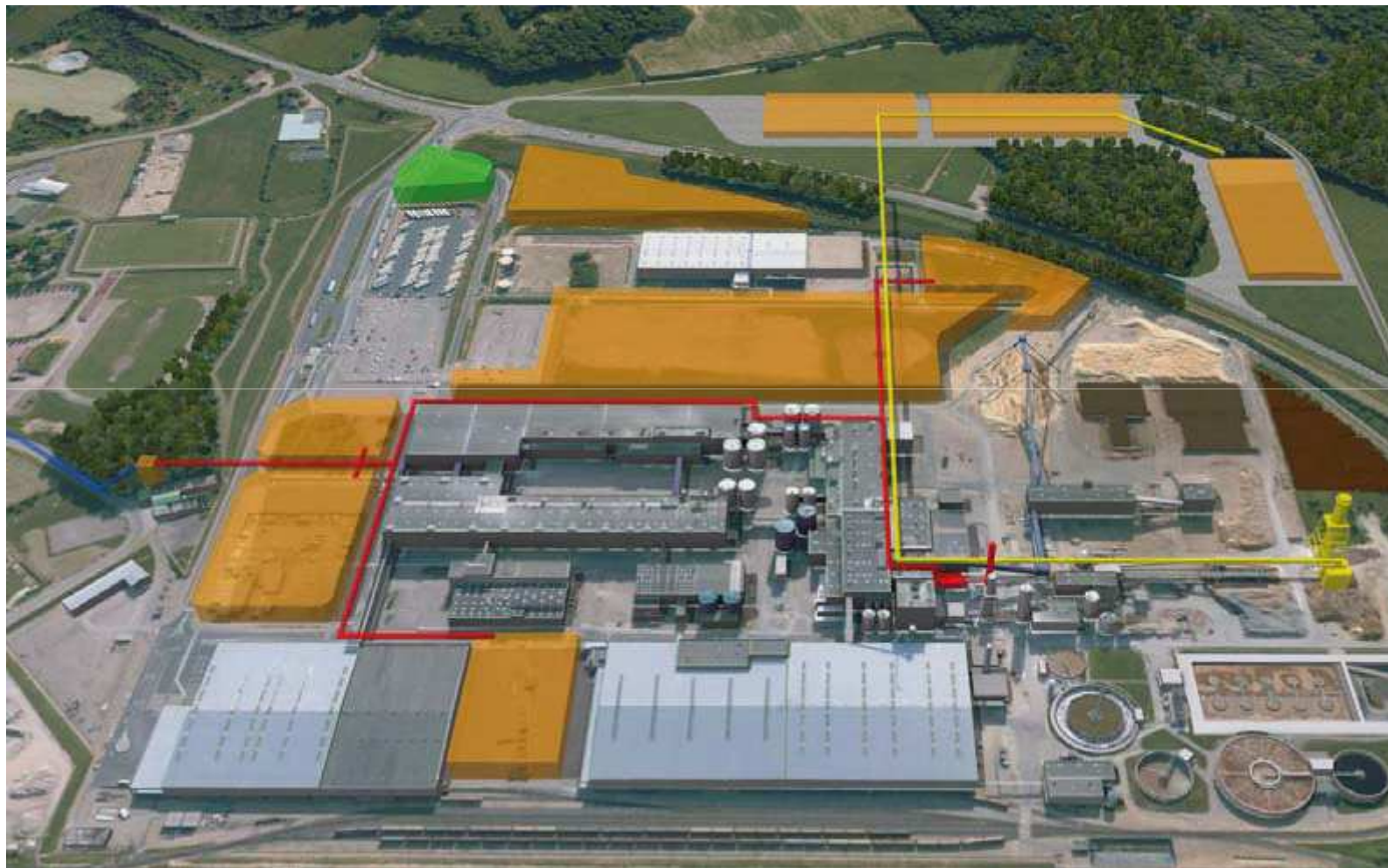
Laurence GEORGEON
Directrice de la Maison de l'Environnement et du
Développement Durable de la Ville d'Épinal



Olivier LEGRAND
Directeur Général
Nr Gaïa

Green Valley Immobilier

L'Eco-park de l'industrie du Bois



Green Valley Immobilier

L'Eco-park de l'industrie du Bois

- **Centre d'activités :**
 - Bureaux, locaux, halls d'ateliers, showrooms
 - Services aux entreprises (accueil, TIC, etc.)
 - Apprentissage & formation dédiés (techniques et caractéristiques des Eco-matériaux)
 - Pôle de Recherche & Innovation autour de l'Eco-performance Bois



Green Valley Immobilier

L'Eco-park de l'industrie du Bois

- **ECO-PARK INDUSTRIEL**

- 45 000 m² divisibles en lots : 1000 m²- 5000 m²- 10000 m²
- Synergies entre entreprises
- Desserte multimodale (embranchement fer, route et canal proche)
- Equipements multiples en place :
 - plateforme d'approvisionnement et logistique,
 - chaudière (vapeur/eau chaude),
 - station de traitement des eaux, etc



PLANET'ENERGY

EPINAL – FÉVRIER 2012

Green Valley



Nouvelles **r**esponsabilités pour la terre

Olivier LEGRAND
Directeur
Nr Gaïa

LA GREEN VALLEY

A l'origine, le réseau **Ecopolis**,
un regroupement de professionnels du bâtiment.

Objectif : construire **les villes de demain**, respectueuses de
l'environnement.



Un lieu pour développer ces entreprises : **Les Vosges**

Green Valley

Pourquoi isoler ?

- C'est rapide à faire
- C'est le budget le plus petit
- Cela rapporte tout de suite
- C'est facile de contrôler si cela marche
- Cela valorise votre patrimoine

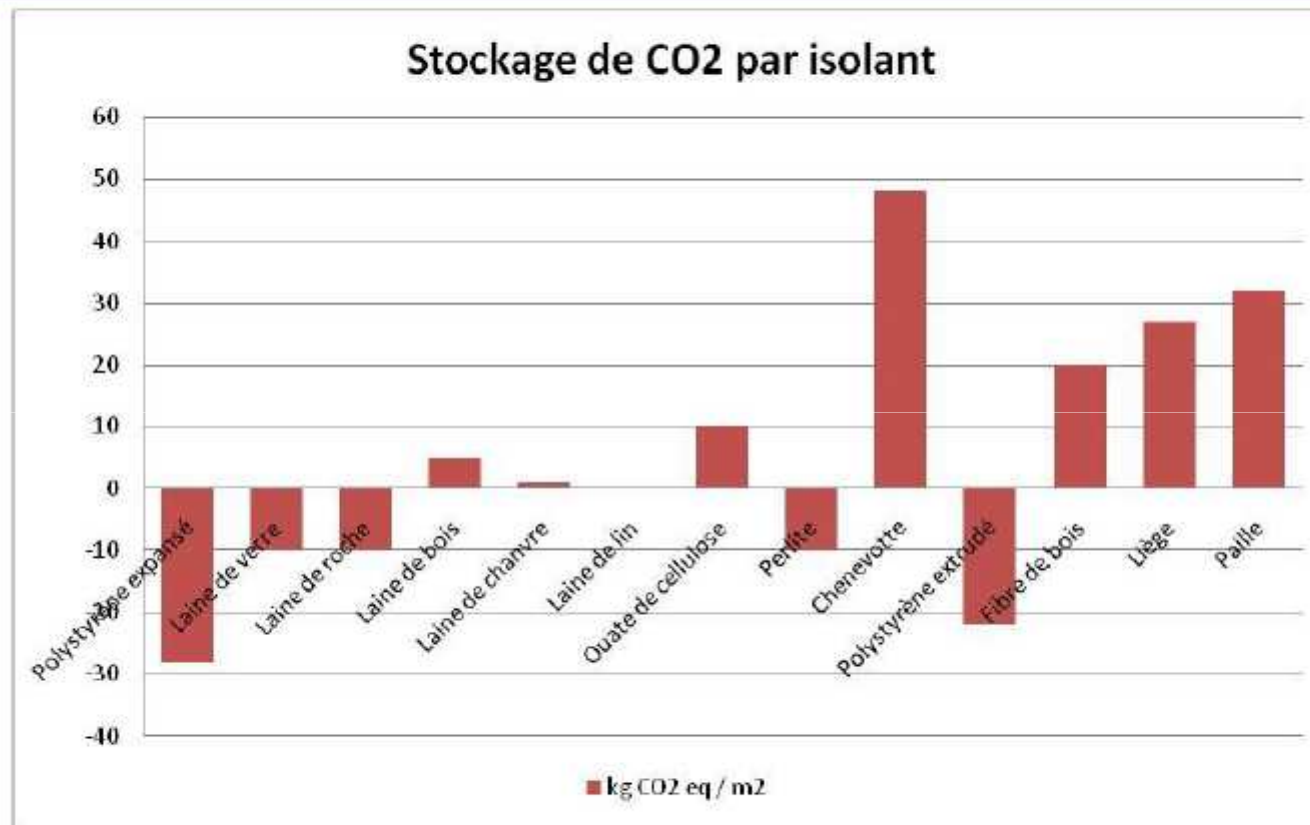
Green Valley

Pourquoi isoler avec des IBV ?

- Ils sont très efficaces
- Ils deviennent économiques
- Ils sont fabriqués localement
- Ils stockent le CO2 au lieu d'en émettre
- Ils sont faits avec ressources renouvelables
- Ils consomment peu d'énergie pour leur fabrication

Green Valley

LES ECO-MATERIAUX



Green Valley

LES IBV – LEURS FORMES

- en granulés
- en vrac
- en panneau flexible
- en panneau semi-rigide
- en panneau rigide



Green Valley

nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES GRANDES FAMILLES

- La fibre de bois



Lambda :

Vrac : 0,038 à 0,042

Panneau Semi Rigide : 0,038 à 0,042

Panneau Rigide haute densité : 0,038 à 0,055

Green Valley

nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES GRANDES FAMILLES

- Le Liège



Lambda :

Granule : 0,045 à 0,060

Liège expansé : 0,034 à 0,042

Panneau : 0,036 à 0,050

Green Valley


nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES GRANDES FAMILLES

- La Paille



Lambda :

Bottes : 0,04 à 0,075

Bottes haute densité : 0,06 à 0,08

Green Valley

nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES GRANDES FAMILLES

- Le Chanvre



Lambda :

Vrac : 0,048 à 0,06

Panneau Semi Rigide : 0,039 à 0,042

Green Valley

nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES GRANDES FAMILLES

- La ouate de cellulose



Lambda :

Vrac : 0,038 à 0,044

Panneau Semi Rigide : 0,038 à 0,044

Green Valley

nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES IBV SELECTIONNES

- Les produits d'avenir :

- La paille
- Le miscanthus
- Le sorgho



Green Valley

nr Gaïa
Ovate de Cellulose

LES IBV SELECTIONNES

LA OUATE DE CELLULOSE : L'ECO-ISOLANT VOSGIEN



LA PRODUCTION DANS LES VOSGES



La ouate de cellulose provient à l'origine du bois. Une fois transformée en papier journal, les balles d'Est Républicain ou de Vosges Matin sont livrées à Golbey sur le site du papetier Norske Skog où se trouve l'unité de production de NrGaïa.



LA PRODUCTION A GOLBEY

ORIGINE



Les balles sont ensuite simplement broyées (d'où le faible niveau de consommation d'énergie) et ensuite mises en ballots.



LE PRODUIT FINAL



Les ballots sont mis sur palette pour l'expédition chez l'apporteur.



L'applicateur coupe ensuite le ballot en deux pour l'introduire dans une souffeuse, outil utilisé pour appliquer la ouate de cellulose.

LES APPLICATIONS

APPLICATIONS



Green Valley

nr Gaia
Ouate de Cellulose



Une lecture recommandée :

L'ISOLATION EN OUATE DE CELLULOSE.

Green Valley



OPERATION VILLAGE COCOONING



LES ETAPES

- **Audit thermique** des bâtiments
- Mise en place d'un **chantier participatif**
- **Isoler 10% des épaves** thermiques habitées du village.
- Construction d'une **maison passive** ou avoir rénover une maison pour atteindre les standards du passif.
- **Centre de promotion** de la performance énergétique.

SIGNALETIQUE



Plan Climat-Energie Territorial & Green Valley

Salon Planet'Energy, 27 janvier 2011

Une stratégie territoriale
de lutte contre le réchauffement climatique
au profit du développement économique local

Merci de votre attention...



Nouvelles responsabilités pour la terre

